

Qui sommes-nous?

L'Accueil Familial d'Urgence (AFU) est un service agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a pour mission d'aider un enfant ou un adolescent qui ne peut momentanément rester dans sa famille.

Notre service travaille sous mandat de l'Aide à la Jeunesse: Services d'Aide à la Jeunesse (SAJ), Services de Protection Judiciaire (SPJ) et Tribunaux de la Jeunesse (TJ).

L'AFU, qui existe depuis 1983, intervient sur les zones prioritaires de Bruxelles, du Brabant wallon et du Hainaut. Il est composé d'un directeur, d'une secrétaire et d'une équipe d'intervenants sociaux.



Pour nous contacter:

Direction:

Christian Pringels

Siège social et siège d'activité Bruxelles / Brabant Wallon:

Rue du Cheval Godet, 34

1400 Nivelles

Permanence: 067/877.107

Gsm: 0474/820.920

Fax: 067/877.114

Siège d'activité Hainaut:

Rue de l'Hôtel de Ville, 6

7100 Haine-Saint-Pierre

Permanence: 064/451.491

Gsm: 0479/76.35.36

Fax: 064/335.992

www.afu.be

afurgence@skynet.be

IBAN: BE97192613642149

BIC: CREGBEBB

Accueil Familial d'Urgence



Etes-vous prêt à accueillir un enfant dans votre famille?

Nous recherchons des familles prêtes à participer à un projet solidaire : accueillir un enfant en urgence sociale pour une période de 45 jours maximum et aider ainsi toute une famille



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Service agréé par la Fédération Wallonie - Bruxelles

Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village

Un accueil, c'est quoi?

Le projet consiste à ouvrir votre porte de façon ponctuelle et limitée dans le temps (45 jours maximum) à un enfant en difficulté. Il s'agit de donner un coup de pouce à une famille entière, en permettant à l'enfant de déposer ses valises quelques temps dans un cadre sécurisant.

Qui accueille-t-on?

Les jeunes accueillis ont entre 0 et 18 ans et dépendent des autorités de l'Aide à la Jeunesse. Ils traversent avec leur famille une situation de crise, de danger ou de difficultés sociales entraînant une nécessité de séparation.

A quoi sert un accueil?

L'hébergement en famille d'accueil permet à l'enfant de rester dans un milieu de vie familial avec ses valeurs, ses règles et son fonctionnement. Il favorise la confiance en soi et en l'adulte. De nouvelles relations vont se créer et le jeune pourra, si possible, rester en contact avec sa famille d'origine, ses amis, son école, ses activités extrascolaires, ...

De plus, il permet aux professionnels de trouver des solutions à long terme adéquates aux problèmes rencontrés par la famille.



Puis-je devenir famille d'accueil d'urgence?

Pour être famille d'accueil d'urgence, toute structure familiale est envisageable. Le principal, c'est que chaque personne vivant sous votre toit ait envie de partager cette aventure.

Comment faire pour devenir famille d'accueil d'urgence?

En nous contactant par téléphone ou par mail, nous répondrons à toutes vos questions et si cela vous intéresse, nous vous ferons parvenir un dossier de candidature.

Suite au retour du formulaire, nous vous rencontrerons.

Enfin, après analyse de votre candidature et sur base des entretiens, vous pourriez devenir membre de notre réseau de familles d'accueil.